



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION

DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE**(1) A. VOTRE IDENTITE**Nom et Prénom ; ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Syndicat des copropriétaires le FONTENAY représenté par FONCIA LCA, Monsieur le Directeur, Bertrand CORDONNIER**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : **4 rue Piroux**Commune : **NANCY**Code postal : **54000**Nature des activités : **agence immobilière (syndic de copropriété pour le présent dossier)****B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIES, ALTERES OU DEGRADEES**

ESPECE ANIMALE CONCERNEE <i>Nom scientifique</i> Nom commun	Description (1)
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune	141 grilles d'aération fréquentées sur les 4 immeubles (A, B, C et D) et maximum 35 individus inventoriés sur 27 bouches avec 1 à 3 individus maximum par bouche d'aération (aire de repos)
<i>Passer domesticus</i> Moineau domestique	7 couples nicheurs dans les claustras de façade nord-est du bâtiment A (site de reproduction)

(2) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **voir rapport technique joint pour le détail.****D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION ***

Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : programme intégral de rénovation énergétique des immeubles A, B, C et D du Fontenay sis rue 6 rue Galliéni à Jarville-la-Malgrange (54140) -> bouchage des emplacements constituant l'aire de repos (bouches d'aération)
Altération	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Dégradation	<input type="checkbox"/>	Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Bureau d'études : Atelier des Territoires
Formation continue en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Bureau d'études : Atelier des Territoires
Autre formation	<input type="checkbox"/>	Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATIONPréciser la période : **15 mois de travaux sur façades comprenant la pause de l'échafaudage. De façon prévisionnelle (car dépendant de l'arrêté préfectoral de dérogation) du 15 août 2025 au 31 octobre 2026****G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION**Région administrative : **GRAND EST**
Département : **Meurthe-et-Moselle**
Canton : **Canton de Jarville-la-Malgrange**

Communes : Jarville-la-Malgrange

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population des espèces concernées :

- Neutralisation de l'aire de repos en transit automnal 2025 (suivant arrêté préfectoral), période de plus faible sensibilité de l'espèce (individus actifs, jeunes volants) permettant d'éviter la mortalité ;

- Mise en place de gîtes artificiels intégrés au fil des travaux entre septembre 2025 et octobre 2026 (suivant arrêté préfectoral) en compensation des emplacements à Pipistrelle commune cartographiés en 2024-2025.

-> Voir rapport technique joint pour le détail.

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : rapport (par un bureau d'études spécialisé) sur l'application de la séquence ERC.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Nancy
le 03/07/2025
Votre signature

FONCIA LCA
SAS au capital de 320 360 euros
4 Rue Piroux-TOUR THIERS
CS 80140
54 003 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 32 19 64
309 481 224 RCS NANCY